

Précautions standard / Précautions complémentaires : actualisation des connaissances en hygiène hospitalière

Public concerné :

IDE / AS

Prérequis :

Aucun

Intervenants :

IDE Hygiéniste

Participants :

6 à 12 personnes

Durée :

14H30 - 17H00

Volume horaire : 2H30

Tarif :

550 € TTC / groupe

Lieu :

Salle Rouge - CH BRIVE

Dates :

- 25 Mai 2023
- 22 Juin 2023
- 14 Septembre 2023
- 19 Octobre 2023
- 16 Novembre 2023

Contact :

Centre de Formation
Continue

Centre Hospitalier de Brive

Tél : 05 55 92 79 01

Mail : cfc@ch-brive.fr

► Objectifs pédagogiques :

- Actualiser les connaissances des IDE et AS au sujet du risque infectieux
- Identifier les BMR et BHRé dans Crossway, un patient porteur d'une BMR ou BHRé ou un patient contact d'une BHRé
- Mettre en œuvre les précautions complémentaires pour éviter la transmission des micro-organismes, en assurer la traçabilité et l'information au patient.

► Éléments de contenu :

- La transmission des micro-organismes: comment l'éviter ? Les voies et les modes de transmission
- Les précautions standard avec rappel des pré-requis
- Les BMR et BHRé et leur identification dans le dossier de soin informatisé
- Les précautions complémentaires
- Simulation de mise en place des précautions complémentaires selon des cas concrets

► Méthodes et moyens pédagogiques :

- Livret pédagogique, présentation Powerpoint, simulation de mise en place des précautions complémentaires selon des cas cliniques

► Modalités d'évaluation :

- Tour de table et identification des objectifs individuels
- Évaluation des acquis en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction

► Modalités et délais d'accès :

1 mois avant le début de la formation. Au-delà de ce délai, merci de nous contacter.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour tout renseignement sur l'accès à la formation, veuillez nous contacter.

► Inscription :

Compléter et renvoyer le bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site web (rubrique «Professionnels & Etudiants» > «Centre de Formation et DPC») : <https://bit.ly/3Mh5QeD>